Image not found or type unknown

je regle les dettes de la socité seul

Par **CAT89**, le **04/10/2011** à **16:26**

Bonjour,
J'ai ete cogerante d'une sarl,celleci est en liquidation judiciaire,
Sous pretexte que mon ex collegue comme moi n'avions pas de salaire.
La banque a hyôthequé ma maison est lorsque je l'ai vendue ils ce sont servis pour payer les dettes de la societe.J'avais laisser la societe a ma collegue car je partée a l'etranger et qu'elle voulais la transformée en association.

Mon ex colegue n'etant pas solvable, n'a pas ete obliger de payer alors que je vien d'apprendre qu'elle avait acheter une maison, alors qu'elle n'etait soit disant pas solvable, sans salaireet ceuxjuste avant la transformation de la societe en association.

Que puisje faire ?
pourquoi estce que je suis la seul a payer les dettes?

Merci de m'eclairer

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés